



NIL MAGNUM SINE LABORE

**L'ASSOMPTION**

Ville de culture et de patrimoine

## **CAMP DE JOUR**

### **CODE DE VIE**

---

Ce code de vie dicte la conduite que doit avoir chaque enfant lorsqu'il fréquente le camp de jour de la Ville de L'Assomption. Le code de vie est mis en place pour que tous les enfants puissent vivre une expérience positive au sein de tous les camps offerts durant la programmation estivale. Il vous informe des mesures disciplinaires que nous entreprendrons si le code de vie n'est pas respecté.

### **RÈGLES DE BONNE CONDUITE À APPLIQUER :**

- ❖ je respecte les règlements de l'activité à laquelle je participe ainsi que les consignes données par les moniteurs;
- ❖ je m'amuse de façon sécuritaire;
- ❖ je participe aux activités qui sont offertes par mes moniteurs
- ❖ j'utilise en tout temps un langage respectueux avec les autres enfants et les moniteurs;
- ❖ j'évite de bousculer ou de blesser les autres volontairement;
- ❖ je respecte les lieux et j'utilise avec précaution le matériel qui m'est prêté en évitant le vandalisme, le bris volontaire et le vol;
- ❖ je respecte les différences;
- ❖ j'évite de faire des fugues au camp de jour lorsque je suis en colère;
- ❖ je contrôle mon comportement, je ne suis jamais agressif et, s'il y a lieu, je suis capable de me calmer rapidement.

\*Le contexte de jeu au camp de jour n'excuse aucunement les comportements inappropriés. Lorsque l'enfant met en danger la sécurité des autres enfants ou sa propre sécurité, ce comportement est jugé inacceptable.

Également, un langage inapproprié, des insultes, des répliques blessantes, des menaces physiques ou verbales, le refus systématique de collaborer et le manque de respect envers les moniteurs et les autres enfants ne seront en aucun temps toléré de la part de tous. Ces éléments seront évidemment considérés lors de la prise de décision du renvoi d'un enfant.

Lors de son séjour au camp de jour, votre enfant sera encadré par des règlements qui permettent à tous, autant l'enfant que le moniteur, de passer une belle journée. Ces règlements seront affichés dans le gymnase de votre enfant sous la forme de l'acrostiche du mot respect.

**R**especter

**E**ncourager

**S**'amuser

**P**artager

**E**couter

**C**oopérer

**T**out l'été

*Aucun enfant indiscipliné ne sera toléré, et ce, pour le bien-être de tous les participants.*

### **PROCÉDURES DISCIPLINAIRES**

Nous instaurons un nouvel outil au camp de jour cette année; les cartons de couleur. Les cartons seront un moyen de communication efficace pour informer les parents de toutes les situations jugées problématiques lors du séjour de l'enfant au camp de jour.

Lorsque votre enfant reçoit un carton, celui-ci indiquera la situation problématique. Vous devrez en prendre connaissance, le signer et le rapporter au camp de jour lors de la prochaine visite de votre enfant.

Il y a une gradation dans la remise des cartons, mais celle-ci n'est pas automatique. Les cartons sont remis selon la gravité du geste posé. Il est donc possible d'avoir un carton rouge lors du premier avertissement. Si l'enfant obtient, comme premier carton, un carton orange ou rouge, un contrat de bonne conduite, sous forme de calendrier, sera établi entre l'enfant, son parent, le moniteur en chef ainsi que la coordonnatrice du camp de jour et l'enfant s'engage à changer son comportement le plus rapidement possible.

Voici des exemples de comportements qui sont susceptibles de mener à la remise d'un carton de couleur. Vous retrouverez également les mesures disciplinaires qui seront mises en place pour éviter toutes autres situations problématiques.

## CARTON JAUNE

### **Exemples de comportement :**

- Utiliser un langage inapproprié;
- Insulter les autres enfants ou moniteurs;
- Bousculer les autres enfants ou moniteurs;
- Cracher;
- Refuser de coopérer;
- Trois (3) avertissements par un moniteur pour le même comportement.

### **Mesures disciplinaires :**

- Retrait du jeune de l'activité en cours.
- L'enfant reçoit un avis verbal et un avis écrit est transmis aux parents.
- Rencontre avec le moniteur en chef, l'enfant et le parent pour établir un plan d'intervention (ex. : calendrier de bonne conduite).

## CARTON ORANGE

### **Exemples de comportement :**

- Un cumul de deux (2) cartons jaunes mène à un carton orange;
- Fuguer ou faire une tentative de fugue;
- Intimider un autre enfant;
- Vandaliser, briser volontairement ou voler le matériel du camp;
- Menacer verbalement ou physiquement un autre individu.

### **Mesures disciplinaires :**

- Rencontre avec le parent, l'enfant, le moniteur en chef et la coordonnatrice du camp pour discuter des prochaines étapes et mettre à jour le plan d'intervention, s'il y a lieu.

## CARTON ROUGE

### **Exemples de comportement :**

- Un cumul de deux (2) cartons oranges mène à un carton rouge;
- Frapper un enfant, un animateur ou un responsable.

### **Mesures disciplinaires :**

- Suspension externe de l'enfant pour une journée. Le parent doit venir chercher l'enfant immédiatement. Une rencontre avec l'enfant, le parent, le moniteur en chef et la coordonnatrice du camp de jour est nécessaire le matin lors du retour de l'enfant.
- Suspension externe de l'enfant pour une semaine. Le parent doit venir chercher l'enfant immédiatement, sans possibilité de rembourser la semaine. Une rencontre avec l'enfant, le parent, le moniteur en chef et la coordonnatrice est nécessaire le matin lors du retour de l'enfant
- Renvoi automatique de l'enfant sans possibilité de retour durant l'été.